

SA PRONY G3 2022

Société Anonyme au capital de 37.000 Euros
Siège social :
Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy
33, place Ronde CS 40245 – Paris La Défense Cedex (92981)
RCS NANTERRE 914 135 108

COMMUNIQUE DE PRESSE

Désignation de Placeurs complémentaires

Paris La Défense– Le 7 décembre 2022.

Pour rappel, un prospectus est mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission, par voie d'offre au public, de douze millions cent cinquante-sept mille sept cent cinquante (12.157.750) actions nouvelles de UN (1) EURO de la SA PRONY G3 2022.

(le « **Prospectus** »).

En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-4 et suivants, l'Autorité des Marchés Financiers a approuvé ce prospectus le 10 novembre 2022 sous le numéro **22-439**.

Par les présentes, la SA PRONY G3 2022 annonce que les placeurs (au sens dudit Prospectus) pris en la personne de :

- La **Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie**, Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 520 000 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rouen sous le numéro 384 353 413, dont le siège social est à Bois-Guillaume (76230), 151 rue d'Uelzen, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 919,
- La **Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur**, Société Anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier au capital de 515 033 520 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 384 402 871, dont le siège social est à Nice (06200), 455, promenade des Anglais,
- La **BRED Banque Populaire**, Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 091 795, dont le siège social est situés 18, quai de la Rapée 75604 PARIS Cedex 12,

ont été désignés, en sus de la BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, de la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, de la BANQUE POPULAIRE DU NORD, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE ILE DE France, de la BANQUE POPULAIRE OCCITANE, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, de la CAISSE D'EPARGNE de MIDI PYRENEES, de la SOCIETE DE

BANQUE D'EXPANSION, de la BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE CENTRE, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE LOIRE DROME ARDECHE, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE HAUTS DE FRANCE, de la CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC, de la BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, de la CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, de la BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS et de la BANQUE POPULAIRE DU SUD, à l'effet de procéder au placement de l'offre au public susvisée.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société : chez INGEPAR, Immeuble LE VILLAGE 1 - Quartier VALMY 33 Place RONDE CS 40245, 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX, sur le site internet de la Société (www.sa-prony-g3-2022.fr), et sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

[Vous pouvez télécharger le prospectus en cliquant ici.](#)

Il est précisé que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions offertes par la SA PRONY G3 2022 dans le cadre de son Offre au Public de Titres Financiers (OPTF).

La lecture du prospectus dans son ensemble est recommandée avant toute décision de souscription, notamment la partie des facteurs de risques indiqués au Résumé du Prospectus et détaillés au Titre 4- Facteurs de risques du Prospectus avec une attention particulière au risque de plafonnement des niches fiscales ainsi qu'aux risques d'annulation de l'Augmentation de Capital au 30 décembre 2022 (en cas d'insuffisance des souscriptions ou de Changement de Loi) (tels que les termes commençant par une majuscule sont définis dans le prospectus).

Nous vous signalons que le produit n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.